



LE PAYS.

EDITION HEBDOMADAIRE.

MONTREAL.

Jeudi, 8 Juillet 1852.

DU SALAIRE DU GOUVERNEUR.

1ER ARTICLE.

Pendant l'avant-dernière session du défunt parlement, quelques-uns des membres du comité des finances de la chambre d'assemblée avaient préparé un rapport dans lequel ils demandaient la réduction du salaire du gouverneur de \$7,777 à \$3,500.

Ce projet de réduction souleva la colère des ministères et ils le repoussèrent avec indignation et avec un superbe mépris pour ceux qui osaient penser que \$3,500 étaient assez pour un gouverneur importé d'Angleterre et nommé par madame Victoria dans un accès de complaisance et d'amour pour ses loyaux sujets canadiens.

Comment! s'écriaient les courtisans du pouvoir, comment! vous croyez qu'un homme noble, opulent, quittera son pays, s'arrachera aux jouissances et aux délices de la vie aristocratique, abandonnera ses plaisirs, tout ce qui rend l'existence d'un grand seigneur européen agréable, pour venir s'enfermer au Canada et tout cela pour un aussi modeste salaire! Vous devriez plutôt être reconnaissant envers ceux qui, se contentant de \$7,777 par année, ont bien voulu gouverner le pays, sacrifier leur bonheur à celui du Canada.

Admirable raisonnement! un homme ruiné, blâmé et fatigué de jouissances et de bruit, ayant gaspillé une partie de sa fortune dans de vaines extravagances, vient au Canada nous gouverner pendant quelque temps, et après nous avoir joué, trompé, abusé avec des espérances de réforme et des promesses d'améliorations, il retourne en Europe, ayant fait sa fortune et en variant notre générosité envers les Paschettis qui nous exploitent.

Eh! pour cet homme que nous avons nourri, payé, logé, à qui nous avons donné un énorme salaire, qui, s'il a fait le bien, n'a accompli que son devoir, mais qui le plus souvent fait le mal, on nous demande une reconnaissance sans bornes; et lorsque l'on veut diminuer son salaire qui est plus élevé que celui du président des Etats-Unis, on s'écrit à l'ingratitude, à la petitesse, à la mesquinerie, et l'on proclame qu'une pareille réduction ne pourrait s'opérer sans faire tort à cette branche importante du service public.

Ce sont nos grands patriotes, nos hommes de progrès, nos chefs selon la Minerve, nos sauveurs selon le Journal de Québec, qui dissuadent ce sort; et ce sont eux qui craignent qu'un diminution du salaire du gouverneur... on ne forcé la couronne à choisir son représentant dans cette grande province parmi les citoyens d'un rang inférieur.

Les démocrates devenus ministres en étaient arrivés à déclarer que la nomination d'un gouverneur d'un homme qui ne serait pas noble, gentilhomme de haut rang, fils, lord, qui n'aurait pas une part de son patrimoine ou qui ne compterait pas une demi-douzaine de nobles parmi ses ancêtres, serait une source de profond regret (pas possible!) pour le public en général, (parfaitement dit) c'était d'un comique à faire sourire les sept sages de la Grèce... s'ils vous avaient écoutés!!!

Mais revenons à la discussion qui eut lieu dans le comité des finances de la chambre d'assemblée; M. Cayley (un tory, un conservateur, un loyal non-suspect, non entaché de libéralisme) demandait la réduction du salaire du gouverneur à \$3,500, M. Hincks (un ministre libéral, un réformiste selon la Minerve) proposa en amendement que le salaire actuel lui maintenu et il fit voir en termes empreints d'une haute éloquence les désastreux résultats, les terribles conséquences qui suivraient infailliblement une pareille mesquinerie de la part de la colonie envers les successeurs de Sydneyham.

2ND ARTICLE.

M. Hincks et ses amis ne veulent pas de l'élection du gouverneur par le peuple du pays, ils désirent que ce fonctionnaire continue d'être nommé par les ministres anglais. M. Hincks et ses amis déclarent, "que les avis des constitutionnels de Sa Majesté sont les meilleurs juges du montant du salaire du gouverneur."

M. Hincks et ses amis assurent "que le salaire du gouverneur doit être fixé en proportion des salaires des autres officiers du service civil en Angleterre, et non pas en proportion des salaires qui existent dans les Etats voisins de l'Union américaine." C'est nous qui payons le montant du salaire du gouverneur, c'est de nous qu'il reçoit l'argent qu'il croit lui être dû pour les services qu'il rend au pays, c'est avec les produits des impôts prélevés indirectement sur nous que les excellences qui nous gouvernent font les grands seigneurs; qui donc doit fixer le montant de leurs salaires? Les ministres anglais ou le parlement canadien? Les ministres anglais, répondent M. Hincks et ses échaqueurs, car eux seuls sont à même de connaître nos intérêts et nos besoins, et de choisir l'homme qu'il nous faut à la tête du gouvernement.

En Angleterre, les fonctionnaires publics sont nommés par la reine et responsables à elle seule ou à ses conseillers; aux Etats-Unis, ils sont élus par le peuple; en Angleterre les salaires abondent, les gros salaires sont en honneur; aux Etats-Unis, tout le contraire, la rétribution d'un employé est égale aux services qu'il rend, la plus stricte économie régnait partout; faut-il imiter l'Angleterre ou les Etats-Unis? L'Angleterre, répondent avec un harmonieux accord M. Hincks et ses échaqueurs, car si nous prenons exemple sur nos voisins, nous nous exposerons à la tête de nos hommes d'un rang inférieur à la vôtre de notre gouvernement; car ce n'est pas la capacité, le talent, l'honnêteté, qu'on s'occupe de trouver chez un individu, non, cela importe peu à nos grands hommes, c'est la noblesse et les titres.

Messieurs les ministres ne veulent pas qu'on diminue le salaire du gouverneur, de peur qu'en suite il ne prenne au peuple la fantaisie de réduire les leurs et de détruire le système de gaspillage, de corruption et de prodigalité, mis en vigueur par nos amis. Or ils ne craignent rien tant que la diminution des dépenses publiques, il y a surtout certaines dépenses considérables, pour lesquelles ils ont un amour de ménage, une tendresse de coléon.

Messieurs les ministres ne veulent pas que nous prenions exemple sur les Etats-Unis, parce que là on ne gaspille pas l'argent public dans de folles et ruineuses dépenses; parce que là surtout on ne donne pas \$7,777 à un seul individu qui est gouverneur d'un état qui ne compte pas deux millions d'habitants. Le président des Etats-Unis, l'Élu de vingt-cinq millions d'hommes, le chef d'un grand peuple, reçoit annuellement \$25,000;

le gouverneur du Canada, c'est-à-dire d'une colonie, d'une province dont la prospérité n'est pas proverbiale, d'un pays dont la population n'est pas supérieure à celle de plusieurs états américains, empêche chaque année \$31,108, c'est-à-dire \$6,108 de plus que le président des Etats-Unis. L'Ohio, dont la population est aussi considérable que celle du Canada, donne à son gouverneur \$1,200, c'est-à-dire un peu près ce que reçoit dans ce pays un employé ordinaire.

Le Vermont donne à son gouverneur \$750; le New-Hampshire \$1,000; le Connecticut \$1,100; le New-Jersey \$1,600; le Delaware \$1,333; la Floride \$1,500; l'Alabama \$2,500; le Mississippi \$3,000; le Texas \$2,000; l'Arkansas \$1,800; le Michigan \$1,500; l'Indiana \$1,300; l'Illinois \$1,500; le Wisconsin \$1,250; l'Iowa \$1,000; et la Californie, malgré son immense quantité d'or, ne donne que \$10,000 à son gouverneur.

Le Rhode-Island donne à son gouverneur \$400, c'est-à-dire à peu près ce qu'a un employé subalterne de notre corporation. L'Etat de New-York dont la prospérité étonnante grandit chaque jour, dont la population est de 2,604,495 paie à son gouverneur \$4,000.

Tandis que le Canada, avec une population moindre, paie à son gouverneur \$31,108 c'est-à-dire plus de \$21 par jour!!! Paie, pour être plus juste, paie, paie, paie! Les Etats les plus riches de l'Union américaine ne paient pas plus à leurs gouverneurs que nous à nos ministres, aux juges, etc... Les salaires des procureurs-généraux, président du conseil exécutif, secrétaire provincial, inspecteur-général, receveur-général, commissaire des terres du Canada, etc., sont aussi élevés que les salaires des gouverneurs du Maine, du New-Hampshire, du Vermont, du Massachusetts, du Rhode-Island, du Connecticut, du New-Jersey, de la Pennsylvanie, du Delaware, de la Virginie, de la Caroline du Sud, etc...

Les gouverneurs d'aucun état (à part celui de la Californie) ne reçoivent autant que les deux juges en chef Canadiens Robinson et Stuart, qui ont par année £1,666. N'importe, dit M. Hincks et répètent après lui les échaqueurs payés pour l'applaudir, on ne doit pas imiter les Américains, ce serait forfaire "aux précédents Anglais" que nous ami M. Baldwin connaît si bien.

Et il y a encore des hommes qui nient le patriotisme et le génie de nos grands ministres! M. Hincks leur dit qu'il veut mieux que ce soit l'Angleterre que nous qui nomme nos gouverneurs, et pêcheurs endurcis ils ne courent pas le front. M. Hincks dit qu'il y a danger à avoir des hommes d'un rang inférieur à la tête du gouvernement, et eux, ils osent prétendre que les Etats de l'Union américaine sont mieux gouvernés que nous, quoique ce soient des hommes sans titres, de cette classe du peuple qu'on appelle la classe des *crafts* et des *villains* dans le jargon, qui en sont les gouverneurs. M. Hincks leur assure que payer beaucoup et avoir un noble pour nous gouverner, cela fait un bien immense au pays, et ils restent inébranlables, et ils ne veulent pas se réjouir de donner leur argent à un lord dont les ancêtres ont rempli l'histoire du bruit de leurs exploits.

Pour nous, nous croyons que ce n'est pas la preuve de patriotisme, que de sacrifier les intérêts du pays à ceux de l'Angleterre, que de recommander le gaspillage en repoussant tout projet de réduction et d'économie, comme l'ont fait M. Hincks et ses collègues du dernier ministère. Nous ne proférerons jamais le nom de patriotes jusqu'à ce que nous ayons donné à nos lecteurs le point de vue sous lequel M. Hincks et ses amis envisageaient la question de la réduction du salaire du gouverneur; dans un prochain article nous essaierons de démontrer la fausseté et la nullité des arguments mis en avant par les ministères.

COMTE DES DEUX-MONTAGNES.

La nomination des candidats pour ce comté a eu lieu le 7 au midi, à St. André. M. le Dr. Dumouchel fut proposé par A. E. Montmarquet, 2er, secondé M. W. Snowdon.

M. Robert Simpson fut proposé par le capt. McPhae, secondé par M. Nelson Hyde.

L'honorable Louis Joseph Papineau fut ensuite proposé par Emery Féré, 2er, de St. Eustache, secondé par F. Farrah, 2er. MM. Féré, Forbes et Papin prirent successivement la parole en faveur de M. Papineau.

MM. Loranger et Berthelot parlèrent au soutien de la candidature de M. Dumouchel. Il y avait près de 300 personnes présentes, dont la majorité paraissait en faveur de la candidature de l'hon. Louis Joseph Papineau. Au départ de celui qui nous fournit ces informations, à 2 1/2, la levée des mains n'avait pas encore eu lieu.

Dans notre dernière feuille nous avons rendu compte des précédents de la nomination sans pouvoir donner de détails. Nous sommes en mesure de le faire aujourd'hui. Quoique le temps fut magnifique l'assemblée n'était pas très nombreuse, ce qui peut s'expliquer sans doute par l'état des chemins que les pluies des quelques jours précédents avaient complètement gâtés.

M. le docteur Dumouchel prit d'abord la parole, et déclara de suite qu'il ne se présentait pas, mais qu'il accepterait s'il était élu. Cette déclaration du docteur est une des scènes de la petite comédie ministérielle montée par MM. Coursol, coronaire du district de Montréal, Thomas Jean Jacques Loranger, avocat, associé de M. Drummond, procureur-général, R. B. Johnson, magistrat stipendié.

Ces trois messieurs, à la réquisition de leurs seigneurs et maîtres les ministres, avaient déjà visité le comté une première fois et cherché de tous les côtés un candidat à opposer à M. Papineau. M. Montmarquet avait refusé après avoir sondé préalablement le terrain dans la partie supérieure du comté, et avoir reconnu qu'il ne pouvait aucune chance de succès.

M. Dumouchel avait également refusé reconnaissant qu'il n'était ni juste envers les électeurs qui l'estimaient et qui pourtant ne pouvaient hésiter entre M. Papineau et lui, ni prudent dans son propre intérêt de se présenter si tard sur le terrain de la lutte. Cette décision de M. Dumouchel était approuvée hautement par un grand nombre de cultivateurs qui connaissaient M. Dumouchel personnellement. Aussi grandes furent la surprise et l'indignation de beaucoup de respectables élec-

teurs en apprenant que mercredi soir vers minuit on avait réussi à arracher au docteur Dumouchel l'aveu de consentement boiteux qu'il donnait sur le husting.

La présence de l'assemblée des trois messieurs que nous venons de nommer et de M. A. Berthelot, associé de M. Lafontaine; l'air de contrainte et de gêne de M. Dumouchel, tout annonçant les efforts désespérés qu'on avait tentés, et la répugnance avec laquelle le docteur avait cédé aux obsessions des valets ministériels, comme les qualifiés bien M. Papin du haut de la tribune.

Les quelques paroles que prononça le docteur ne pouvaient guère faire sensation. Son programme politique fut court, il n'en avait pas; pas un principe, pas une idée, pas une énonciation pour servir de drapeau à son parti.

M. Simpson, riche teneur de St. André, parla après le docteur; nous n'avons pu saisir que la fin de ses courtes remarques, portant que si les électeurs lui accordaient leur confiance il travaillerait pour l'avancement de son pays et de son comté.

On nous donna comme certain que les ministères avaient promis leur appui à M. Simpson et qu'ils l'abandonneraient en déclinant M. Dumouchel à se présenter; toujours la même honnêteté, la même bonne foi!

M. Féré suivit M. Simpson et s'adressa aux vieux souvenirs des Canadiens en faveur de M. Papineau—M. F. était très ému et ses paroles étaient pleines de conviction et d'enthousiasme.

Puis vint le tour de M. A. Berthelot. Jusque là les discours avaient été empreints de la plus grande modération, et l'assemblée était restée calme et attentive. M. Berthelot fut le triste honneur de remettre de vieilles rancoeurs, de rappeler des souvenirs que tout homme de bon sens cherche à étouffer. Il fit dans un langage qui était loin de faire oublier l'odieuse du sujet.

M. Berthelot comme on le sait n'est pas orateur; c'est là son quindie défaut. Aussi chaquet se demandait au commencement de ce qu'il avait pu le porter à faire une extravagance si grande que de se présenter aux électeurs des Deux-Montagnes. Mais l'écriturine ne fut pas de longue durée, et l'on put voir que la laine du *parleur* et *compagnon* l'avait poussé hors des bornes de la prudence.

Malheureusement les circonstances ne seraient guère la cause de M. Berthelot, et les piteux prétextes, les puérilités auxquelles s'accrocha, ne furent la cause de son haut dans l'opinion des auditeurs. Les événements de 1837, la tenue seigneuriale, l'absence de M. Papineau défrayèrent son oraison maigre et maigrement débitée.

Plusieurs électeurs le mordirent d'une manière cruelle pendant qu'il parlait des événements de 1837, et il dut se repentir amèrement d'avoir abordé cette question. M. Forbes prit ensuite la parole en faveur de M. Papineau. Et ses remarques pleines de franchise, de droiture et d'humanité firent une profonde impression sur les personnes qui comptaient l'anglais.

Le *Pilot* dit que M. Forbes ne fut écouté qu'avec impatience. Nous étions sur les lieux, et nous pouvons certifier que cet énoncé n'est pas exact. Non seulement M. Forbes fut écouté avec déférence, mais il le fut avec intérêt. Les motifs que ce journal prête à un homme comme M. Forbes pour le faire agir en faveur de M. Papineau sont dignes de la feuille ministérielle. Mais la position de M. Forbes, son caractère comme homme politique et comme homme d'honneur le mettaient au dessus des injures d'écrivains payés pour salir tout ce qu'ils touchent, même leurs patrons.

M. Loranger fit ensuite redire aux échos d'alentour les accents de sa voix mâle et puissante. M. Loranger a de l'esprit, chose que personne ne lui conteste; mais l'esprit ne suffit malheureusement pas pour rendre une cause bonne, surtout quand on n'a pour exercer son esprit que des lieux communs parfaitement usés, de vieilles colportées de toutes parts et dont toutes les couleurs se relâchent, et des suppositions qui n'ont pas l'ombre de vraisemblance.

Il nous serait bien difficile de rapporter un discours décevant comme celui de M. Loranger qui parla beaucoup plus de la lune que d'autre choses—Nos lecteurs peuvent se rappeler encore l'assemblée du faubourg Québec. M. Loranger fit un discours à peu près semblable à celui qu'il adressa à nos amis de ce faubourg avec quelques variantes toutefois sur la tenue seigneuriale, sur les *rouges* qui avaient été un drapeau rouge à Montréal lors de la dernière élection; *fait tellement positif*, disait l'orateur, *que personne n'avait osé le nier*. Comme ces paroles s'adressaient à une population étrangère à nos discussions sur ce sujet, M. Loranger comprenait l'importance de faire entrer dans l'esprit de ses auditeurs la croyance à une conduite illégale de la part des amis de M. Papineau. Cette répétition audacieuse d'une calomnie déjà démasquée, en présence de plusieurs des personnes économiées, et l'assurance qu'on n'avait pas osé nier le fait, ne servaient qu'à rendre plus odieuse l'assemblée de ces lignes donna-t-il un démenti public et formel à M. Loranger.

Il fut un temps où la plupart de nos amis et nous-même étions liés d'amitié avec M. Loranger. Plus tard quand la politique nous eût divisés d'opinions, plusieurs conservèrent les liens d'amitié qui les unissaient à M. Loranger. Mais quand, venant une part active aux discussions publiques, le désir de triompher de nous lui fit avoir recours à des moyens malhonnêtes et indignes d'un gentleman—l'amitié se refroidit, car l'estime n'était plus la base de la liaison. Il est malheureux que des discussions qui auraient pu être conduites de manière à faire honneur à la jeunesse des deux parties qui nous divisent actuelle dégénèrent en disputes acrimonieuses. Mais nous nous en lavons les mains, nos amis n'ont jamais employé que des armes loyales, et quand ils ont été sévères, c'est qu'on les avait poussés à bout, et qu'ils défendaient leur honneur. Telle est la position dans laquelle nous nous trouvons.

M. Loranger traça une espèce de plan de conduite pour M. Dumouchel, surtout au sujet de la tenue seigneuriale. M. Dumouchel s'exécuta de très mauvaise grâce sur cette question. Il était clair pour tout le monde que M. Dumouchel adoptait une opinion pour la circonstance, et que cette opinion lui pesait sur les épaules. Personne n'avait cru jusqu'ors que monsieur favorable à l'abolition de la tenue seigneuriale.

Vint enfin le tour de M. Papin. Nous aimerions à pouvoir dire l'effet que produisit ce jeune champion des idées démocratiques sur l'assemblée réunie, mais il nous est impossible de le faire. Ses amis étaient ivres de joie, ses adversaires atterrés. Il pulvérisa les arguties des adversaires de M. Papineau, les décomposa, les mit à nu, et en fit voir la

fausseté et la puérilité. La duplicité et la mauvaise foi du parti ministériel dans cette élection parurent au grand jour. La corruption gouvernementale fut démasquée; il la fit toucher du doigt.

comté de Montréal, à St. Laurent, prendre la parole pour le candidat ministériel, M. Jobin contre le Dr. Valois; quand nous l'avons vu dans le comté des Deux-Montagnes, et qu'il nous a avoué et être allé s'informer si M. Montmarquet ou M. Dumouchel ne se présenterait pas en opposition à M. Papineau; quand il nous a avoué en présence de M. Papin, à St. Eustache, chez M. Win. Leclair, que personnellement il ne serait pas fâché que M. Papineau fût élu par acclamation; que sur une demande de M. Papin d'expliquer la contradiction entre ses paroles et ses actes, il nous dit que personnellement il préférerait qu'il n'y eût pas d'opposition, parce que cela lui épargnerait des pas et des démarches; quand il avoua à un autre de nos amis, M. Emery Papineau, le lendemain de son retour à Montréal, dans la rue Notre-Dame, presque en face du nouveau palais de justice, qu'il était allé au comté des Deux-Montagnes en mission spéciale?

Qu'est-ce donc qui engageait M. Coursol à faire des pas et des démarches contre M. Papineau pour lui susciter de l'opposition? Qui donc envoyait M. Coursol en mission spéciale, comme il le dit lui-même. Telles sont les circonstances qui ont amené ce mot "forcé" quand nous donnâmes un léger aperçu du discours de M. Papin, et les lecteurs intelligents comprennent de suite que l'expression était parfaitement justifiable.

Au reste, M. Coursol avait, suivant nous, un moyen beaucoup plus convenable et plus sûr de se satisfaire sur ce point et d'obtenir une rectification, s'il y avait lieu. C'était d'adresser à M. Papin directement au lieu de s'afficher comme il le fait à la *Bonbastes furiosus*, avec un si en tête de la phrase, qui, aux yeux des gens pensants, modifie énormément la prétention belliqueuse de la fin de sa production.

Nous attirons l'attention de qui de droit sur la correspondance de St. Rémi que nous insérons dans nos colonnes de ce jour. Il paraîtrait que, malgré le refus de la municipalité du comté de Huntingdon d'accorder des certificats pour des licences d'auberges, l'exécutif en a néanmoins, par l'intermédiaire de l'inspecteur du revenu sans doute, accordé à plusieurs aubergistes du comté. D'après ce qui nous est revenu d'autres localités, il doit y avoir des intrigues là-dessous, même quelque chose de plus, au moyen de la bonne foi de l'exécutif aura pu être trompée. Ce mot suffira, nous espérons, pour attirer l'attention de l'exécutif sur la manière dont plusieurs licences ont pu être accordées.

Nous remarquerons néanmoins en passant que c'est un fort mauvais moyen de faire apprécier au peuple les avantages du régime municipal, que d'accorder certains droits à ces municipalités, pour en nullifier ensuite l'exercice. Tout corps dont on peut ainsi violer les droits et les privilèges finit par perdre le respect et devient méprisable aux yeux des populations, qui s'aperçoivent que les autorités centrales sont les premières à mettre de côté les désirs et les décisions des autorités locales, finissent vite par suivre le mauvais exemple tantôt pour un objet et tantôt pour un autre. Pour que le peuple prenne goût et attache de l'importance aux autorités qui sortent immédiatement de son sein et sont nommées par lui, il faut qu'il puisse reconnaître en elle un pouvoir réel, efficace, dont les ordonnances et décisions sont suivies et exécutées.

Depuis que ceci est écrit, nous avons reçu le *Canadien* du 28 juin, expliquant dans un article que nous reproduisons la manière dont les licences sont accordées. Tout l'article du *Canadien* est bien propre à édifier le bon public sur le gouvernement dit responsable.

Quant à la population se récrie contre l'intervention de l'exécutif, ou d'un membre de l'exécutif dans ses affaires locales, oh! répond-on, vous êtes dans l'erreur, ce n'est pas nous qui sommes responsables; nous avons tout simplement donné carte blanche à un subalterne, pour nous compromettre, en lui confiant des blancs revêtus de notre signature! votre seul remède ce sont les courtes de justice! Quant à nous, nous sommes blancs comme neige!

Ceci est un des exemples les plus frappants de la manière dont le gouvernement dit responsable entend pratiquer la responsabilité dans cette bienheureuse colonie.

Lorsque vous êtes au ministère: vous avez mal fait, vous êtes responsable, réparez votre erreur; celui-ci répond: ce n'est pas moi; je m'en lave les mains, c'est l'inspecteur du revenu qui a fait le mal, si mal il y a.

—Ou, mais nous ne pouvons rien sur cet employé qui est le vôtre et non le nôtre.

—Que voulez-vous, nous n'y pouvons rien, adressez-vous aux tribunaux; si vous n'avez pas des preuves légales, vous ne pouvez pas obtenir justice, et le mal devra se continuer.

—Mais alors il n'y a pas de véritable responsabilité dans ce pays.

—Allons donc, vous ne comprenez rien et vous vous trompez grandement; nous avons bel et bien le gouvernement responsable, et si vous n'y entendez pas grand-chose, allez demander des explications à M. Hincks, notre habile financier, lequel vous fera comprendre parfaitement le poids léger de la responsabilité ministérielle dans de grandes entreprises de chemins de fer qui sans doute se traitent à la sonde dans les plus profonds secrets, qu'il a plongé la province dans les dettes par-dessus la tête.

A défaut de M. Hincks qui n'est plus à Montréal, l'on pourrait s'adresser à M. Young qui est ici.

LE MINISTRE VOYAGE.—MM. Hincks, Young et Morin étaient ici dimanche dernier, mais M. Hincks est reparti presque aussitôt. I. u's M. Drummond est venu mercredi et est aussi reparti le même soir.—Que signifie donc tous ces voyages de nos ministres dans la seule ville de Montréal?..

Recensement de 1852. Nous reproduisons dans notre feuille de ce jour, le tableau du recensement du Canada, tel que M. W. L. Mackenzie l'a publié dans l'*Examiner*, avec les remarques qui l'accompagnent et les notes dont il le fait suivre. Malgré l'activité que chacun reconnaît à M. Mackenzie, il n'a pu, comme on peut le voir, faire ce tableau que d'une manière très imparfaite et en laissant forcément des blancs considérables, fautes de statistiques suffisantes. C'est ce qui lui fait dire que le gouvernement aurait dû, sinon officiellement, du moins par les journaux officieux de la capitale, publier les rapports, ou au moins des extraits de ces rapports qui doivent tous lui être

parvenus, des commissaires-recenseurs. Et nous sommes fort de l'avis de M. Mackenzie, car le peuple doit avoir communication le plus tôt possible de ces documents afin de pouvoir mieux juger les actes du pouvoir qui reposent sur les statistiques.

Mais comme ce tableau n'est pas tel que nous le désirons, nous en ferons un aussitôt que nous pourrions nous procurer les documents nécessaires, ou lorsque le gouvernement aura publié le recensement officiel, par lequel nous constaterons la différence qui existe entre les populations du Haut et du Bas-Canada, ainsi que celle qui existe entre les différents comtés.

Il serait très important, comme le suggère M. Mackenzie, de faire des statistiques sur les produits agricoles, manufacturiers, etc., en un mot faire un relevé tel qu'on les fait aux Etats-Unis.

La Corporation—L'emprunt des \$100,000.—Le Comité des Finances—Ses faits et gestes les plus récents.

Lorsque, l'an dernier, notre législature accordait si libéralement à notre Conseil-Ville des pouvoirs et des droits exorbitants, personne, nous en sommes sûrs, ne se doutait qu'on pourrait ajouter encore à la somme de ces droits et privilèges, et qu'avant peu on verrait naître dans notre corporation une proposition demandant une extension de sa charte et le pouvoir d'imposer de nouvelles taxes sur les citoyens. Nous croyions en effet, que vu nos faibles ressources, et avec la dépréciation de la propriété à Montréal, la rareté de l'argent, avec toutes les industries sommeillant, à l'exception peut-être du gros commerce, lequel seul donnait signe de vie, nous croyions, disons-nous, qu'il était impossible de conférer de plus amples pouvoirs à notre Conseil que ne l'a fait le parlement à sa dernière session.

Il ne nous était jamais venu à l'idée qu'on put songer surtout à augmenter les impôts, déjà si élevés. Nous comptions sur la corporation ou plutôt sur son comité des finances, lequel, au mépris de l'opinion publique, et subissant, dit-on, une influence étrangère dont nous dirons un mot tantôt, a eu le courage de venir proposer au Conseil, et de vouloir emporter d'assaut une mesure ayant pour but d'ajouter considérablement aux impôts qui pèsent si lourdement sur les citoyens, et pour effet, de mettre les propriétaires à la merci du trésorier de la cité, et de faire des officiers de la corporation les valets de M. le sheriff. Tel est l'exploit le plus récent de nos ediles.

Quoique le bon sens de la majorité du Conseil ait fait justice de cette étonnante proposition, quoique l'intelligence et active opposition de M. Romald Trudeau en particulier, lui ait donné le coup de grâce, nous voulons nous arrêter un peu et faire connaître à nos lecteurs le danger qu'il vient de courir.

Nous rappelons bien avoir depuis quatre ou cinq mois entendu parler d'un emprunt de \$100,000 que notre corporation avait résolu de contracter. Cette décision, comme la plupart de celles qui émanent de ce corps, avait été prise par surprise, et la mesure avait été bâclée par le comité des finances que le public n'eût vu.

Qu'étaient-ce, pour la ville de Montréal, si propre et si saine, que la bagatelle de \$100,000, aux yeux des nababs qui composent le comité des finances? Heureusement pour nous, pauvres hères l'emprunt n'était que voté; il n'était pas encore contracté, et nous pouvions espérer que tout le monde ne considérerait pas le montant en jeu aussi lestement que l'avait fait le comité.

La banque de Montréal, chargée de négocier l'emprunt, ne put l'effectuer. L'affaire présentait des difficultés insurmontables. Le bruit courut dans le temps que le maire en personne voulait aller en Angleterre, accompagné de son collègue d'or, pour régenter les capitalistes anglais qui se permettaient d'avoir des doutes sur la solvabilité de la métropole des Canadas, et de manquer de confiance en son Conseil tel qu'il était constitué.

Quoiqu'il en soit de ce bruit, l'argent ne vint pas, et il ne vint pas parce que les banquiers étrangers voulaient des sûretés, et n'en trouvaient pas dans les fluctuations qu'on personnel de la corporation dont la majorité, si elle le voulait, pourrait bien quelque beau jour (et cela nous surprendrait peu) dire à ces messieurs, lorsqu'ils se présenteraient aux échéances: Allez voir s'ils viennent.

Mais le comité des finances qui tient à l'emprunt avec une ténacité invincible et qui nous fait peur, ne se tint pas pour battu, et il se mit en devoir de satisfaire à toutes les exigences des prêteurs, et de ne rien négliger pour obtenir l'or tant convoité, dit le contribuable être écrasé par l'impôt, dit le contribuable elle-même être ravagée. Nous croyions bien que la mesure avait reçu le coup de mort en Angleterre, et nous nous félicitions de cet insuccès; mais nous nous trompions de cette fois encore. Le comité travailla, le traitra à l'ombre ou plutôt ne travailla pas lui-même, mais *fitait travailler*, dit-on, car on prétend, et c'est un de nos conseillers qui l'a dit en plein Conseil, que l'inefficace production qu'on vient de mettre au jour, sous forme d'un amendement à notre acte d'incorporation, et dont le comité a voulu obtenir l'adoption par surprise, a été conçue et enfantée loin d'ici, à Québec, si nous sommes bien informés. Voici au reste à ce sujet, ce que M. Whilaw sabbat, à la séance du Conseil qui eut lieu samedi, le 26 juin, lors des débats sur la présentation du rapport du comité des finances sur l'emprunt en question; nous traduisons du *Herold*: "M. Whilaw est opposé à l'amendement proposé, qu'il savait ne pas venir du comité des finances, lequel doit être dans ses affaires, pour aller dans une autre ville, se procurer l'argent d'un pareil document. A ceux qui l'ont dressé il imposerait peu que sa propriété à Montréal fût vendue demain."

Voilà ce qu'à dit un échevin devant le Conseil, et à la face des membres du comité des finances dont pas un n'a contredit son assertion. Que ce comité soit l'auteur du projet en question ou qu'il ne le soit pas, cela importe peu pour le public, car il suffit qu'il l'ait adopté et présenté comme sien pour que nous en tenions responsable. Mais si c'était quelque ministre, M. Hincks par exemple, qui l'eût dressé, ainsi que cela s'est dit, oh! alors, M. du comité, nous vous reprocherions de toutes nos forces cette intrusion impertinente et par trop officieuse du ministre des finances. Nous sommes forcés d'ajouter que le présent nous remarques tant sur M. Hincks que sur la production dont on lui attribue la paternité. Dans notre prochain feuille, nous reviendrons sur ce sujet important et nous ferons connaître à nos lecteurs le caractère du projet de loi dont on a voulu les gratifier.



son secours le suffrage universel comprimé... cette fois, comprimé, restreint à une seule alternative...

Voilà, messieurs, cet homme dont Thiers disait cinq semaines avant le 10 décembre...

C'est là cet homme dont la presse disait en 1840: "Le fils de l'ex-roi de Hollande n'a plus de cœur que d'esprit..."

C'est là cet homme que Nicolas, cet aimable écrivain qui vous a, tant de fois, amusés par ses charmantes causeries...

C'est là, en un mot, cet homme aux funestes traditions de famille dont le nom est une protestation contre la république...

M. Pagnerre: "C'était à la plus vieille affection qu'il appartenait de prendre l'initiative..."

Messieurs, j'en ai fini avec Louis-Napoléon, ce nouvel autocrate de la France qui a eu un plein succès dans son acte inique...

Toujours prophète, en mon saint ministère, Sur l'avenir, j'ose interroger Dieu...

Messieurs, je termine. Je n'ai pas examiné les suites du coup d'état, je n'ai pas cherché à en sonder toutes les conséquences...

LES ÉDITEURS DE SES ŒUVRES ET DE SON HISTOIRE DE LA RESTAURATION.

Il y a quelque mois, avant le 2 décembre, une fête littéraire réunissait autour d'un illustre écrivain les représentants de toutes les industries typographiques...

Les chefs des maisons les plus considérables de la librairie, de l'imprimerie et de la papeterie, etc., avec lesquelles M. de Lamartine a eu, à diverses époques, d'importantes relations...

LES TOASTS SUIVANTS ONT ÉTÉ PORTÉS: M. Charles Gosselin: "Avant de vous proposer un toast qui a reçu d'avance votre sincère approbation..."

"J'étais jeune encore, et je me préparais à la belle, honorable, mais difficile profession que tous ici nous avons adoptée: celle d'écrivain..."

"Une petite brochure, sans nom d'auteur, avait été déposée sur nos rayons, sans recommandation aucune; elle était là, sans appui, presque ignorée..."

"C'est un grand et heureux événement que celui de réunir dans cette fraternité des professions, les éditeurs et l'écrivain dont ils ont imprimé, illustré et propagé les ouvrages depuis vingt-cinq ans dans le monde..."

"Le plus ancien de mes éditeurs, en se reportant au jour de notre jeunesse, vient de m'exprimer votre reconnaissance pour l'activité que mes faibles travaux ont données en France à vos industries. Cette reconnaissance, laissez-moi vous en renvoyer la moitié; car si j'ai fait mes œuvres, c'est vous qui avez fait mon nom..."

"C'est à vous, en effet, à votre activité, à votre probité, à votre zèle pour la propagation des ouvrages de l'esprit, à la perfection de votre art, aux illustrations par lesquelles vous avez ajouté un nouveau prix à mes pages, que je dois en grande partie la multiplication et la circulation de mes poésies et de mes écrits..."

"Mais ce n'est pas seulement la gloire de leur nom que les poètes, les historiens, les publicistes doivent à cette profession des éditeurs; mais les individus qu'ils avaient malmenés ne se tenaient pas pour battus..."

"Malheureusement elle avait été précédée par Schmidt qui avait déjà raconté aux nombreux Irlandais employés aux travaux de terrassement pour la formation d'une jetée sur le bord de la mer, entre Stapleton et la Quarantaine..."

"A la vue de ce rassemblement hostile, les femmes et les enfants se sauvèrent et furent suivis par le reste de la société, à l'exception de deux hommes qui tombèrent au pouvoir de la bande furieuse des Irlandais..."

"Un de ces hommes est mort hier matin, et à l'heure où nous écrivons, l'autre est dans un état désespéré. Nous tenons ce détail de la bouche de deux Français résidant à Staten-Island qui ont passé la nuit à l'hôpital de la Quarantaine avec le docteur de service qui a prodigué tous les soins possibles aux victimes..."

"Des citoyens allemands et des Français résidant à Stapleton durent organiser des patrouilles pendant toute la nuit pour empêcher de plus grands malheurs, car l'attitude des Irlandais prouvait évidemment qu'ils étaient satisfaits de n'avoir saisi que deux victimes..."

"Un habitant de Staten-Island, nommé Butler, âgé de 57 ans, a succombé dans cette rixe sanglante, sans qu'il nous ait été possible de savoir de quelle manière. Sur six Français, un est mort hier matin, nous l'avons déjà dit, l'autre l'est peut-être à l'heure qu'il est, et le reste est en prison..."

"Le coroner a dû ouvrir hier une enquête sur ce déplorable événement, et nous en attendons le résultat avec une impatience bien légitime en pareil cas..."

"Les dépositions, nous l'espérons, prouveront évidemment que les torts n'ont pas été du côté de nos compatriotes, et nous ne négligerons rien pour tenir nos lecteurs au courant des résultats des investigations de la justice..."

notre porte est-elle obstruée d'équipages brillants? Pourquoi dans nos magasins étonnés cette foule empressée? Pourquoi ces dix mille acheteurs viennent-ils, pour la première fois peut-être, mettre un éditeur en défaut? Ils demandent un livre d'un titre inconnu, dont l'auteur est un mystère pour beaucoup d'entre eux; un livre dont on s'arrache les quelques exemplaires donnés à un petit nombre d'amis et qu'on ne trouve nulle part!

"Messieurs, c'est que ce livre c'était les Méditations politiques! Voilà pourquoi tout ce que la société d'alors renfermait de distingué était en émoi!"

"L'auteur, c'était M. de Lamartine qui, certes, n'avait pas ambitionné un tel succès pour son livre; car, nommé secrétaire d'ambassade, il était parti pour Naples, pendant qu'un ami lui avait l'impression, et presque à son insu, ces Vers immortels!"

"Peu de mois s'étaient écoulés, et à mon grand honneur j'étais devenu personnellement l'éditeur des Méditations politiques! C'est avec Pillastre poète que je signais mon premier traité; c'est avec moi que pour la première fois il traitait avec un éditeur!"

"Ce premier traité avec M. de Lamartine a été, durant un espace de trente années, suivi de beaucoup d'autres, toujours accompagnés de bonnes, honorables, et surtout loyales relations, relations que M. de Lamartine a bien voulu qualifier de collaboration, élevant ainsi l'industrie que nous représentons tous ici, Messieurs, à la hauteur de son génie..."

"J'avais quitté la librairie, et c'est cependant en qualité d'éditeur que je me retrouve au milieu de vous: c'est qu'on ne rompt pas à toujours de telles relations: c'est qu'on ne renonce pas sans un vif regret à rester un des éditeurs de M. de Lamartine, et surtout alors qu'il prépare le beau livre qu'il va donner au public, l'Histoire de la Restauration! Ce livre, qui marchera l'égal de ses aînés, l'égal de ce grand ouvrage, l'Histoire des Girondins, dont la publication fut presque un événement. L'Histoire de la Restauration obtiendra, Messieurs, la popularité des Méditations politiques!"

"Un autre ami va vous parler encore de notre illustre convive. Pour moi je n'ai voulu, je vous le répète, que justifier à vos yeux ma prétention d'être le premier d'entre vous à porter la santé de ALPHONSE DE LAMARTINE!"

M. Pagnerre: "C'était à la plus vieille affection qu'il appartenait de prendre l'initiative, de vous rappeler, Lamartine, et ce souvenir si doux au cœur du poète, d'un premier début, et ces trente années de bonnes et loyales relations que nous constatons avec bonheur dans le passé, comme un gage certain de ce qu'elles seront, entre vous et nous, dans l'avenir..."

"Et moi aussi, je pourrais vous parler au nom de l'affection ardente et dévouée que je vous porte; car, si elle n'a pas encore reçu la consécration d'une longue durée, elle est née dans un des temps d'orage où la grandeur des événements, la communauté des périls soumettent les hommes à de telles épreuves, qu'il suffit d'un seul instant aux âmes pour se comprendre, à l'humble dévouement du soldat comme au génie du chef, pour se manifester..."

"Mais c'est en notre nom à tous, mes chers confrères, au nom de la librairie, de l'imprimerie, de la papeterie, au nom de tous les arts et de toutes les industries qui concourent à la production des œuvres de l'intelligence, que je porte, à mon tour, un toast à Lamartine..."

"A Lamartine! qui, dans l'ordre économique, sans autre instrument que sa plume, est un des plus grands producteurs du monde..."

"A Lamartine! qui, sans dérober à la nature une seule des richesses qu'elle nous donne, a su créer et jeter dans la circulation des richesses considérables..."

"A Lamartine! dont le génie est depuis trente ans la source créatrice d'un jaillissement sans cesse, en se multipliant, d'innombrables travaux..."

"A Lamartine! qui fournit à des milliers d'artistes et d'ouvriers le pain quotidien du salaire; qui porte l'activité dans nos ateliers, dans nos fabriques; qui entraîne la foule dans nos magasins, alimente, féconde et développe nos transactions commerciales..."

"A Lamartine! qui résume si parfaitement en un même écrivain cette puissance infinie, apogée exclusif des productions intellectuelles; de ces productions qui seules présentent ce phénomène singulier, qu'elles font naître le besoin en même temps qu'elles y répondent, et que les jouissances qu'elles procurent deviennent elles-mêmes la cause de besoins plus étendus et plus impérieux; par cela seul qu'il ouvrant incessamment à l'esprit des horizons nouveaux, elles agrandissent et augmentent la vie de l'homme..."

"Buvons donc encore une fois, messieurs, à celui que je ne caractérise qu'imparfaitement encore en portant ce toast: "Au grand écrivain, au grand poète, au grand historien!"

"A LAMARTINE!"

M. Ambroise Firmin Didot: "A la santé de M. de Lamartine! Il nous donne à tous l'exemple du travail, de la persévérance dans l'une ou l'autre fortune, et d'une sérénité qu'il tient de son génie, de son courage, de sa générosité, et de son dévouement à la patrie..."

"Souhaitons lui d'heureux jours! c'est faire le même souhait à la France, puisque M. de Lamartine ne saurait être heureux si elle n'est grande, libre et paisible!"

M. Robert Lippert exprime, comme toujours, comme toujours, ses profondes sympathies pour la France, et porte ce toast: "A la reconnaissance du principe de la propriété littéraire par toute l'Europe!"

M. de Lamartine répond à ces divers toasts: "MESSIEURS,

"C'est un grand et heureux événement que celui de réunir dans cette fraternité des professions, les éditeurs et l'écrivain dont ils ont imprimé, illustré et propagé les ouvrages depuis vingt-cinq ans dans le monde..."

"Le plus ancien de mes éditeurs, en se reportant au jour de notre jeunesse, vient de m'exprimer votre reconnaissance pour l'activité que mes faibles travaux ont données en France à vos industries. Cette reconnaissance, laissez-moi vous en renvoyer la moitié; car si j'ai fait mes œuvres, c'est vous qui avez fait mon nom..."

"C'est à vous, en effet, à votre activité, à votre probité, à votre zèle pour la propagation des ouvrages de l'esprit, à la perfection de votre art, aux illustrations par lesquelles vous avez ajouté un nouveau prix à mes pages, que je dois en grande partie la multiplication et la circulation de mes poésies et de mes écrits..."

"Mais ce n'est pas seulement la gloire de leur nom que les poètes, les historiens, les publicistes doivent à cette profession des éditeurs; mais les individus qu'ils avaient malmenés ne se tenaient pas pour battus..."

"Malheureusement elle avait été précédée par Schmidt qui avait déjà raconté aux nombreux Irlandais employés aux travaux de terrassement pour la formation d'une jetée sur le bord de la mer, entre Stapleton et la Quarantaine..."

"A la vue de ce rassemblement hostile, les femmes et les enfants se sauvèrent et furent suivis par le reste de la société, à l'exception de deux hommes qui tombèrent au pouvoir de la bande furieuse des Irlandais..."

"Un de ces hommes est mort hier matin, et à l'heure où nous écrivons, l'autre est dans un état désespéré. Nous tenons ce détail de la bouche de deux Français résidant à Staten-Island qui ont passé la nuit à l'hôpital de la Quarantaine avec le docteur de service qui a prodigué tous les soins possibles aux victimes..."

trouvaient gaiement installés dans un endroit favorable, lorsque survinrent sept individus parmi lesquels on nous signala la présence d'un nommé Schmidt, mauvais sujet reconnu, condamné naguères à deux ans de prison. Les nouveaux arrivants furent reçus poliment par les ouvriers français qui leur offrirent à boire, et, après quelques moments passés ensemble dans de fort bons termes, on se dispersa de côté et d'autre. Les nouveaux venus, qui s'étaient montrés fort empressés auprès des dames, en suivirent une qui s'était écartée, et tout à coup on l'entendit crier au secours. Elle venait de recevoir un coup à la figure. Les ouvriers accoururent aussitôt et se mirent à la défendre. Ils repoussèrent les assaillants, puis descendirent vers Stapleton; mais les individus qu'ils avaient malmenés ne se tenaient pas pour battus. Ils étaient allés recruter dix de leurs camarades et se mirent à la poursuite de la petite société qui, par prudence, résolut de se rembarquer et se dirigea vers l'embarcadere de la Quarantaine, comptant bien y arriver sans encombre..."

"Mais ce n'est pas seulement la gloire de leur nom que les poètes, les historiens, les publicistes doivent à cette profession des éditeurs; mais les individus qu'ils avaient malmenés ne se tenaient pas pour battus..."

"Malheureusement elle avait été précédée par Schmidt qui avait déjà raconté aux nombreux Irlandais employés aux travaux de terrassement pour la formation d'une jetée sur le bord de la mer, entre Stapleton et la Quarantaine..."

"A la vue de ce rassemblement hostile, les femmes et les enfants se sauvèrent et furent suivis par le reste de la société, à l'exception de deux hommes qui tombèrent au pouvoir de la bande furieuse des Irlandais..."

"Un de ces hommes est mort hier matin, et à l'heure où nous écrivons, l'autre est dans un état désespéré. Nous tenons ce détail de la bouche de deux Français résidant à Staten-Island qui ont passé la nuit à l'hôpital de la Quarantaine avec le docteur de service qui a prodigué tous les soins possibles aux victimes..."

"Des citoyens allemands et des Français résidant à Stapleton durent organiser des patrouilles pendant toute la nuit pour empêcher de plus grands malheurs, car l'attitude des Irlandais prouvait évidemment qu'ils étaient satisfaits de n'avoir saisi que deux victimes..."

"Un habitant de Staten-Island, nommé Butler, âgé de 57 ans, a succombé dans cette rixe sanglante, sans qu'il nous ait été possible de savoir de quelle manière. Sur six Français, un est mort hier matin, nous l'avons déjà dit, l'autre l'est peut-être à l'heure qu'il est, et le reste est en prison..."

"Le coroner a dû ouvrir hier une enquête sur ce déplorable événement, et nous en attendons le résultat avec une impatience bien légitime en pareil cas..."

"Les dépositions, nous l'espérons, prouveront évidemment que les torts n'ont pas été du côté de nos compatriotes, et nous ne négligerons rien pour tenir nos lecteurs au courant des résultats des investigations de la justice..."

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE. ETATS-UNIS. On lit dans le Courrier des Etats-Unis, sur la mort de Henry Clay: Les Etats-Unis viennent de perdre l'une de leurs plus belles illustrations. Henry Clay, dont l'affaiblissement ne laissait plus espoir à ses amis, est mort à Washington hier, à onze heures dix minutes du matin. Le calme et la résignation ont marqué ses derniers moments; il s'est étendu sans souffrance apparente et plus tôt que ne l'aurait cru ceux qui le soignaient avec une si affectueuse et si constante sollicitude..."

Cette mort, toute prévue qu'elle était, a causé une profonde émotion, non seulement à Washington, mais sur tous les points où le télégraphe a pu en transmettre la nouvelle. Le sénat et la chambre des représentants se sont réunis sur le champ: la cour criminelle, qui était en session, en a fait autant; toutes les administrations ont fermé leurs bureaux et toutes les affaires ont été suspendues dans la métropole de l'Union. Partout les pavillons étaient arborés à mi-mât en signe de deuil..."

Des démonstrations du même genre ont eu lieu dans diverses villes: le sentiment universel disait que la patrie venait de perdre un grand citoyen, et les hommes de toutes les opinions s'unissaient pour rendre cet hommage à celui que le Tout-Puissant vient de rappeler..."

Henry Clay était né le 12 avril 1777; il était donc dans sa soixante-seizième année; et les deux tiers de cette longue existence ont été consacrés au service de son pays. Son nom se rattache à tous les grands événements politiques qui ont marqué le dernier demi-siècle, et comme le guerrier qui meurt sur la brèche, l'illustre sénateur est mort à son poste: sa dernière maladie seule l'avait empêché d'occuper son siège; mais il n'avait pas voulu quitter Washington..."

Le 29 juin restera désormais une date funèbre dans la mémoire des Américains qui savent garder le culte de leurs grands hommes..."

RIXE SANGLANTE A STATEN-ISLAND. Le 29 au matin, nous avions été vaguement prévénus qu'une rixe sanglante avait eu lieu lundi, vers six heures du soir, à Staten-Island, entre des Français et des Irlandais; mais les récits étaient fort incomplets. Nous avons été aux renseignements, et voici, jusqu'à l'heure où nous écrivons, ce que nous avons pu recueillir sur ce triste épisode: Six ouvriers français, tailleurs de pierre et sculpteurs, s'étaient rendus lundi à Staten-Island, dans l'intention de faire une partie de plaisir; des femmes et des enfants les accompagnaient, et tout indiquait que l'on comptait passer une joyeuse journée..."

Après s'être promené au pavillon qui domine la Quarantaine, la petite société alla chez Mme Blanchard, se mit de vin et de vivres, puis se dirigea vers les bois où elle voulait faire une collation sur l'herbe. Ils se trouvaient gaiement installés dans un endroit favorable, lorsque survinrent sept individus parmi lesquels on nous signala la présence d'un nommé Schmidt, mauvais sujet reconnu, condamné naguères à deux ans de prison. Les nouveaux arrivants furent reçus poliment par les ouvriers français qui leur offrirent à boire, et, après quelques moments passés ensemble dans de fort bons termes, on se dispersa de côté et d'autre. Les nouveaux venus, qui s'étaient montrés fort empressés auprès des dames, en suivirent une qui s'était écartée, et tout à coup on l'entendit crier au secours. Elle venait de recevoir un coup à la figure. Les ouvriers accoururent aussitôt et se mirent à la défendre. Ils repoussèrent les assaillants, puis descendirent vers Stapleton; mais les individus qu'ils avaient malmenés ne se tenaient pas pour battus. Ils étaient allés recruter dix de leurs camarades et se mirent à la poursuite de la petite société qui, par prudence, résolut de se rembarquer et se dirigea vers l'embarcadere de la Quarantaine, comptant bien y arriver sans encombre..."

"Mais ce n'est pas seulement la gloire de leur nom que les poètes, les historiens, les publicistes doivent à cette profession des éditeurs; mais les individus qu'ils avaient malmenés ne se tenaient pas pour battus..."

"Malheureusement elle avait été précédée par Schmidt qui avait déjà raconté aux nombreux Irlandais employés aux travaux de terrassement pour la formation d'une jetée sur le bord de la mer, entre Stapleton et la Quarantaine..."

"A la vue de ce rassemblement hostile, les femmes et les enfants se sauvèrent et furent suivis par le reste de la société, à l'exception de deux hommes qui tombèrent au pouvoir de la bande furieuse des Irlandais..."

"Un de ces hommes est mort hier matin, et à l'heure où nous écrivons, l'autre est dans un état désespéré. Nous tenons ce détail de la bouche de deux Français résidant à Staten-Island qui ont passé la nuit à l'hôpital de la Quarantaine avec le docteur de service qui a prodigué tous les soins possibles aux victimes..."

"Des citoyens allemands et des Français résidant à Stapleton durent organiser des patrouilles pendant toute la nuit pour empêcher de plus grands malheurs, car l'attitude des Irlandais prouvait évidemment qu'ils étaient satisfaits de n'avoir saisi que deux victimes..."

"Un habitant de Staten-Island, nommé Butler, âgé de 57 ans, a succombé dans cette rixe sanglante, sans qu'il nous ait été possible de savoir de quelle manière. Sur six Français, un est mort hier matin, nous l'avons déjà dit, l'autre l'est peut-être à l'heure qu'il est, et le reste est en prison..."

"Le coroner a dû ouvrir hier une enquête sur ce déplorable événement, et nous en attendons le résultat avec une impatience bien légitime en pareil cas..."

"Les dépositions, nous l'espérons, prouveront évidemment que les torts n'ont pas été du côté de nos compatriotes, et nous ne négligerons rien pour tenir nos lecteurs au courant des résultats des investigations de la justice..."

LA ST. JEAN-BAPTISTE A LA POINTE-CLAIRE. M. le Rédacteur, Je prends la liberté de vous envoyer les petits détails suivants sur notre fête nationale; ces petits détails quoiqu'imparfaits feront voir qu'à la campagne comme à la ville, l'on a aussi l'amour de la patrie..."

Quelques jours seulement avant cette fête, M. le docteur Valois commença à organiser cette solennité, et elle fut faite avec un empressement extraordinaire. Dès la veille, vers neuf heures du soir, le canon sur la pointe du moulin près de l'église, ayant donné le signal par plusieurs décharges, on vit paraître çà et là des feux de joie; la grande anse surtout se fit remarquer à cette occasion. On avait décoré l'église avec pompe, elle était tellement ornée de feuillages et de petits drapeaux qu'elle avait l'air d'un bocage. Le lendemain au dernier coup pour la grande messe, le canon donna le signal; un magnifique drapeau de St. Jean-Baptiste avait été arboré au milieu du village, alors tous les hommes qui s'étaient réunis autour de cet étendard, s'avancèrent quatre à quatre en procession, précédés des enfants des écoles, tous portant aussi de petits étendards de différentes couleurs, ce qui faisait un coup-d'œil magnifique. La procession arriva à l'église, entre par la grande porte, s'avance par la grande allée, étendard de St. Jean-Baptiste en tête, porté tour-à-tour par cinq jeunes Canadiens de la taille la plus avantageuse, ornés de magnifiques bandoliers. La bannière de l'œuvre, l'étendard s'arrêta au milieu de deux lignes de jeunes filles dressées par M. Ricard, frère de monsieur le curé de la Pointe-Claire; elles entonnent un cantique de joie, pendant que le clergé s'avance pour la bénédiction solennelle de l'étendard de St. Jean-Baptiste, après laquelle commence la messe solennelle; à l'élevation le canon donne le signal, puis se fait entendre une décharge à feu roulant par une compagnie de musiciens. Après la messe, M. Desève monte en chaire, proclame la grandeur de St. Jean-Baptiste, déroule les avantages des fêtes patriotiques et nationales; le Canadien a pour patron le plus grand des enfants des hommes; efforts des Canadiens depuis l'établissement de leur chère patrie pour l'établissement de tout ce qui peut contribuer à la gloire et au bonheur de leurs compatriotes, etc. Ce discours écouté avec un religieux silence produisit un enthousiasme difficile à décrire, aussi remarquait-on avec plaisir la satisfaction qui se peignait sur toutes les figures. C'est alors et encore toute pleine des émotions religieuses et patriotiques qu'avait si bien su réveiller M. Desève dans le cœur de ses auditeurs, que la foule qui remplissait l'église, se met à la suite du clergé et de l'étendard de St. Jean-Baptiste, pour la procession solennelle qui se fait au milieu des cantiques sacrés répétés tour à tour par le clergé et le chœur des demoiselles dirigées par M. Ricard. L'étendard de St. Jean-Baptiste n'a pas plutôt paru sur le seuil de la grande porte, qu'il est aussitôt salué par les miliciens et une décharge de canon; sur la route on rencontre quelques drapeaux arborés en l'honneur de la St. Jean-Baptiste, et à chaque fois se renouvelle le même salut. Après la procession, une grande foule se porte, à la suite des miliciens, devant le presbytère, et après un salut de la part des miliciens et du canon, se font entendre des vivats avec enthousiasme, en l'honneur de St. Jean-Baptiste et de la patrie; puis à près les remerciements, la foule se disperse et chacun se promet de fêter encore, l'an prochain, la St. Jean-Baptiste avec empressement..."

En reproduisant ces quelques lignes, M. le Rédacteur, vous obligez les paroissiens de la Pointe-Claire, aussi bien que celui qui a l'honneur de se souscrire UN JEAN-BAPTISTE. Pointe-Claire, 27 juin 1852.

M. le Rédacteur, Permettez-moi d'occuper une petite place dans les colonnes de votre intéressant journal, pour vous dire que la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, a pour la première fois cette année célébré la St. Jean-Baptiste (fête nationale des Canadiens) avec toute la pompe, l'union, et l'allégresse possible. Cette fête fut précédée par un magnifique feu de joie, qui eût lieu la veille sur les huit heures du soir, accompagné de nombreuses décharges de fusils; et un feu d'artifice termina la soirée. Le lendemain à cinq heures toutes les cloches annonçaient la joie que tous les habitants de la Pointe aux Trembles devaient prendre en ce jour; et deux heures après toutes les rues étaient garnies d'écrans; et le devant des maisons embellies de pavillons, etc., etc. A neuf heures toute la paroisse alla se réunir chez le capitaine Dubreuil, à un quart de mille de l'église pour de la se rendre à la messe en procession ayant en tête une très belle bannière de St. Jean-Baptiste. L'église était décorée de feuilles d'éranche; un superbe pain béni fut offert par le marguillier en chaire; et la fête fut faite par le docteur Fontaine et sa dame. M. Porlier notre très respectable curé

don (en exceptant la municipalité du village de Laprairie), pour satisfaire aux sollicitations du peuple, a refusé de confirmer des certificats pour établir des auberges licencées pour la vente de liqueurs fortes. Cependat le gouvernement ou l'exécutif, au dépend de l'autorité municipale et des lois, vient d'accorder des licences aux aubergistes de notre comté. Comment l'administration se justifiera-t-elle; se mettra-t-elle à fabriquer ceux de ces certificats furent accordés ou par le maire ou par les juges de paix? Non, car l'administration fut informée officiellement par la municipalité de Huntingdon qu'à la session trimestrielle de mars dernier, il avait été résolu de ne point confirmer les certificats des aubergistes, et que la municipalité avait en outre décidé de s'opposer à l'établissement d'auberges dans les limites de sa juridiction..."

"C'est à la plus vieille affection qu'il appartenait de prendre l'initiative, de vous rappeler, Lamartine, et ce souvenir si doux au cœur du poète, d'un premier début, et ces trente années de bonnes et loyales relations que nous constatons avec bonheur dans le passé, comme un gage certain de ce qu'elles seront, entre vous et nous, dans l'avenir..."

"Et moi aussi, je pourrais vous parler au nom de l'affection ardente et dévouée que je vous porte; car, si elle n'a pas encore reçu la consécration d'une longue durée, elle est née dans un des temps d'orage où la grandeur des événements, la communauté des périls soumettent les hommes à de telles épreuves, qu'il suffit d'un seul instant aux âmes pour se comprendre, à l'humble dévouement du soldat comme au génie du chef, pour se manifester..."

"Mais c'est en notre nom à tous, mes chers confrères, au nom de la librairie, de l'imprimerie, de la papeterie, au nom de tous les arts et de toutes les industries qui concourent à la production des œuvres de l'intelligence, que je porte, à mon tour, un toast à Lamartine..."

"A Lamartine! qui, dans l'ordre économique, sans autre instrument que sa plume, est un des plus grands producteurs du monde..."

"A Lamartine! qui, sans dérober à la nature une seule des richesses qu'elle nous donne, a su créer et jeter dans la circulation des richesses considérables..."

"A Lamartine! dont le génie est depuis trente ans la source créatrice d'un jaillissement sans cesse, en se multipliant, d'innombrables travaux..."

"A Lamartine! qui fournit à des milliers d'artistes et d'ouvriers le pain quotidien du salaire; qui porte l'activité dans nos ateliers, dans nos fabriques; qui entraîne la foule dans nos magasins, alimente, féconde et développe nos transactions commerciales..."

"A Lamartine! qui résume si parfaitement en un même écrivain cette puissance infinie, apogée exclusif des productions intellectuelles; de ces productions qui seules présentent ce phénomène singulier, qu'elles font naître le besoin en même temps qu'elles y répondent, et que les jouissances qu'elles procurent deviennent elles-mêmes la cause de besoins plus étendus et plus impérieux; par cela seul qu'il ouvrant incessamment à l'esprit des horizons nouveaux, elles agrandissent et augmentent la vie de l'homme..."

"Buvons donc encore une fois, messieurs, à celui que je ne caractérise qu'imparfaitement encore en portant ce toast: "Au grand écrivain, au grand poète, au grand historien!"

"A LAMARTINE!"

M. Ambroise Firmin Didot: "A la santé de M. de Lamartine! Il nous donne à tous l'exemple du travail, de la persévérance dans l'une ou l'autre fortune, et d'une sérénité qu'il tient de son génie, de son courage, de sa générosité, et de son dévouement à la patrie..."

"Souhaitons lui d'heureux jours! c'est faire le même souhait à la France, puisque M. de Lamartine ne saurait être heureux si elle n'est grande, libre et paisible!"

M. Robert Lippert exprime, comme toujours, comme toujours, ses profondes sympathies pour la France, et porte ce toast: "A la reconnaissance du principe de la propriété littéraire par toute l'Europe!"

M. de Lamartine répond à ces divers toasts: "MESSIEURS,

"C'est un grand et heureux événement que celui de réunir dans cette fraternité des professions, les éditeurs et l'écrivain dont ils ont imprimé, illustré et propagé les ouvrages depuis vingt-cinq ans dans le monde..."

"Le plus ancien de mes éditeurs, en se reportant au jour de notre jeunesse, vient de m'exprimer votre reconnaissance pour l'activité que mes faibles travaux ont données en France à vos industries. Cette reconnaissance, laissez-moi vous en renvoyer la moitié; car si j'ai fait mes œuvres, c'est vous qui avez fait mon nom..."

"C'est à vous, en effet, à votre activité, à votre probité, à votre zèle pour la propagation des ouvrages de l'esprit, à la perfection de votre art, aux illustrations par lesquelles vous avez ajouté un nouveau prix à mes pages, que je dois en grande partie la multiplication et la circulation de mes poésies et de mes écrits..."

"Mais ce n'est pas seulement la gloire de leur nom que les poètes, les historiens, les publicistes doivent à cette profession des éditeurs; mais les individus qu'ils avaient malmenés ne se tenaient pas pour battus..."

"Malheureusement elle avait été précédée par Schmidt qui avait déjà raconté aux nombreux Irlandais employés aux travaux de terrassement pour la formation d'une jetée sur le bord de la mer, entre Stapleton et la Quarantaine..."

"A la vue de ce rassemblement hostile, les femmes et les enfants se sauvèrent et furent suivis par le reste de la société, à l'exception de deux hommes qui tombèrent au pouvoir de la bande furieuse des Irlandais..."

"Un de ces hommes est mort hier matin, et à l'heure où nous écrivons, l'autre est dans un état désespéré. Nous tenons ce détail de la bouche de deux Français résidant à Staten-Island qui ont passé la nuit à l'hôpital de la Quarantaine avec le docteur de service qui a prodigué tous les soins possibles aux victimes..."

"Des citoyens allemands et des Français résidant à Stapleton durent organiser des patrouilles pendant toute la nuit pour empêcher de plus grands malheurs, car l'attitude des Irlandais prouvait évidemment qu'ils étaient satisfaits de n'avoir saisi que deux victimes..."

"Un habitant de Staten-Island, nommé Butler, âgé de 57 ans, a succombé dans cette rixe sanglante, sans qu'il nous ait été possible de savoir de quelle manière. Sur six Français, un est mort hier matin, nous l'avons déjà dit, l'autre l'est peut-être à l'heure qu'il est, et le reste est en prison..."

"Le coroner a dû ouvrir hier une enquête sur ce déplorable événement, et nous en attendons le résultat avec une impatience bien légitime en pareil cas..."

"Les dépositions, nous l'espérons, prouveront évidemment que les torts n'ont pas été du côté de nos compatriotes, et nous ne négligerons rien pour tenir nos lecteurs au courant des résultats des investigations de la justice..."

LA ST. JEAN-BAPTISTE A LA POINTE-CLAIRE. M. le Rédacteur, Je prends la liberté de vous envoyer les petits détails suivants sur notre fête nationale; ces petits détails quoiqu'imparfaits feront voir qu'à la campagne comme à la ville, l'on a aussi l'amour de la patrie..."

Quelques jours seulement avant cette fête, M. le docteur Valois commença à organiser cette solennité, et elle fut faite avec un empressement extraordinaire. Dès la veille, vers neuf heures du soir, le canon sur la pointe du moulin près de l'église, ayant donné le signal par plusieurs décharges, on vit paraître çà et là des feux de joie; la grande anse surtout se fit remarquer à cette occasion. On avait décoré l'église avec pompe, elle était tellement ornée de feuillages et de petits drapeaux qu'elle avait l'air d'un bocage. Le lendemain au dernier coup pour la grande messe, le canon donna le signal; un magnifique drapeau de St. Jean-Baptiste avait été arboré au milieu du village, alors tous les hommes qui s'étaient réunis autour de cet étendard, s'avancèrent quatre à quatre en procession, précédés des enfants des écoles, tous portant aussi de petits étendards de différentes couleurs, ce qui faisait un coup-d'œil magnifique. La procession arriva à l'église, entre par la grande porte, s'avance par la grande allée, étendard de St. Jean-Baptiste en tête, porté tour-à-tour par cinq jeunes Canadiens de la taille la plus avantageuse, ornés de magnifiques bandoliers. La bannière de l'œuvre, l'étendard s'arrêta au milieu de deux lignes de jeunes filles dressées par M. Ricard, frère de monsieur le curé de la Pointe-Claire; elles entonnent un cantique de joie, pendant que le clergé s'avance pour la bénédiction solennelle de l'étendard de St. Jean-Baptiste, après laquelle commence la messe solennelle; à l'élevation le canon donne le signal, puis se fait entendre une décharge à feu roulant par une compagnie de musiciens. Après la messe, M. Desève monte en chaire, proclame la grandeur de St. Jean-Baptiste, déroule les avantages des fêtes patriotiques et nationales; le Canadien a pour patron le plus grand des enfants des hommes; efforts des Canadiens depuis l'établissement de leur chère patrie pour l'établissement de tout ce qui peut contribuer à la gloire et au bonheur de leurs compatriotes, etc. Ce discours écouté avec un religieux silence produisit un enthousiasme difficile à décrire,